

**S.I.V.U. DE L'ÉCOLE MATERNELLE DU VAL D'HERMONE**  
(Lullin – Reyvroz – Vailly)

**Compte rendu de la réunion du Conseil Syndical du 07 juillet 2021  
à 18h00 à la mairie de LULLIN**

**Titulaires :**

**Présents :** STEHLIN Michaël, CRAYSTON José, LOMBARD Gérald, CORNIER Andrée, DELALE-FUKAO Nathalie.

**Excusé:** DEGENEVE Alain.

**Suppléants :**

**Présents :** DEGENEVE Jean-Pierre, FAVRE Marie Noëlle, Menthon Dorthée.

**Secrétaire de séance :** DELALE-FUKAO Nathalie.

● **APPROBATION DU COMPTE RENDU DU CONSEIL SYNDICAL DU 07 AVRIL 2021:**

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

● **EFFECTIF RENTREE 2021**

67 enfants sont inscrits à l'école pour la prochaine rentrée scolaire.

22 en petite section, 22 en moyenne section et 23 en grande section.

Quelques enfants nés dans la vallée ne sont pas inscrits soit parce que les familles ont déménagé, ou préfèrent inscrire leurs enfants dans le privé ou assurer elles mêmes la scolarité.

Cet effectif permet de ne pas avoir de classe surchargée. La répartition dans les classes de 2 ou 3 niveaux est assurée par les enseignantes.

La demande de scolarisation d'un enfant né le 1<sup>er</sup> janvier 2019, a été refusée, compte tenu de l'application de la règle pour l'enfant d'avoir 3 ans avant la fin de l'année civile d'entrée à l'école. De plus, cet enfant si il avait été accepté aurait dû faire 2 années en petite section et donc 4 années de maternelle au lieu de 3.

● **BILAN GARDERIE PERI-SCOLAIRE 2020/2021 :**

Le bilan financier de la garderie, pour l'année scolaire 2020/2021 fait apparaître un autofinancement à hauteur de 48% contre 61% pour l'année précédente.

Cette baisse est due à l'emploi d'un deuxième agent pendant la première heure de garderie le soir compte tenu de l'effectif et à la fermeture de l'école pendant une semaine en raison de la crise sanitaire avec maintien du salaire des agents.

La garderie péri-scolaire est un service public rendu aux familles.

Le tarif reste fixé à 0,50 € le quart d'heure.

● **TARIF CANTINE SCOLAIRE 2021/2022 :**

Une facturation complémentaire a été faite aux familles en juin 2021 pour rattraper une erreur informatique de facturation à hauteur de 0,05 € par repas, tout au long de l'année scolaire 2020/2021.

Compte tenu du prix du repas et du pain facturé par les prestataires, le tarif du ticket de cantine scolaire est fixé à 5,15 € pour l'année scolaire 2021/2022.

Le traiteur qui fournit les repas assure la livraison à l'école gratuitement. Il est précisé que le laboratoire de préparation des repas a été mis aux normes selon les exigences de la Direction Départementale de la Protection des Populations (DDPP).

- **GESTION DU PERSONNEL :**

Pour la prochaine année scolaire, sur demande des agents, il est envisagé de répartir la charge de travail du grand ménage aux vacances de Noël, Printemps et été sur 3 agents au lieu de 2 actuellement, en augmentant légèrement le temps de travail total pour mieux tenir compte de la nouvelle surface des locaux.

Chacun des 2 agents effectue actuellement 54h (12 h + 12h + 30 h) par an pour ces grands ménages.

Michaël STEHLIN rencontrera les agents pour organiser au mieux une nouvelle répartition de cette charge de travail.

L'intervention d'une entreprise sera à prévoir pour annuellement effectuer les travaux de nettoyage en hauteur (poutres et vitres).

Les contrats de travail des 3 agents contractuels seront renouvelés pour 1 an.

- **PROLONGATION PRET RELAI :**

Dans le cadre de la restructuration/extension de l'école maternelle, le SIVU a souscrit, en 2019, auprès de la Caisse d'Epargne, un prêt relai d'un montant de 400 000 euros, pour financer les dépenses dans l'attente du versement des subventions et du FCTVA.

Ce prêt relai arrive à échéance le 29 août 2021. Les subventions et le FCTVA ne seront pas perçus en totalité à cette date.

Il est décidé, après avoir pris connaissance de l'offre de prolongation du prêt relai proposée par la Caisse d'Epargne de rembourser 350 000 € en 2021 et de prolonger le prêt relai d'un an pour les 50 000 € restants.

- **TRAVAUX 2021**

La plaque de cuisson de la tisanerie a été remplacée. Les travaux préconisés dans le rapport de contrôle annuel des installations électriques ont été effectués le 30 juin.

Cependant des dysfonctionnements électriques persistent. Cela sera revu dans l'été avec l'entreprise qui est intervenue et peut être faudra t'il augmenter la puissance fournie par EDF.

Il sera également étudié la possibilité de remettre en route la VMC qui a peu ou pas fonctionné depuis son installation.

Un devis a été demandé pour l'aménagement de deux chemins piétonniers autour du parking.

L'Association des Parents d'Elèves envisage l'achat d'une structure de jeux extérieure avec sol souple (environ 9 300 €). Le SIVU est sollicité pour participer à cet investissement en prenant en charge la partie montage sur site de la structure et contrôle de l'installation estimée à 1 400 €. Conseil va être pris auprès de la Trésorerie sur la faisabilité de cette proposition de montage financier.

L'IPAD cassé d'une enseignante sera remplacé, sans prise en charge par l'assurance, compte tenu de l'ancienneté du matériel.

Le Président,  
Michaël STEHLIN

**SIVU DU VAL D'HERMONE**

Mairie de Vailly  
3, route de Thonon  
74470 VAILLY